

Référence	5-CGF-CO2
Durée	2 jours (14 heures)
Éligible CPF	NON
Mise à jour	27/11/2023

Comptabilité niveau 2 – Les opérations courantes



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Enregistrer les opérations courantes d'achats de ventes et de trésorerie
- Traiter et comptabiliser les opérations périodiques : immobilisations, opérations de financement et de placement, TVA charges de personnel
- Effectuer les contrôles comptables courants



PUBLIC CONCERNE

Comptables, employés comptables, assistants de gestion



PREREQUIS

Maîtrise des fondamentaux de la comptabilité



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques
- Remise d'un support de cours.



MODALITES D'ÉVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Attestation de stage à chaque apprenant,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles



MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée à minima d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc et/ou paperboard.

Pour les formations nécessitant un ordinateur, un PC est mis à disposition de chaque participant.



MOYENS TECHNIQUES EN DISTANCIEL

A l'aide d'un logiciel (Teams, Zoom...), d'un micro et éventuellement d'une caméra les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.

Sessions organisées en inter comme en intra entreprise.

L'accès à l'environnement d'apprentissage ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.

Pour toute question avant et pendant le parcours, assistance technique à disposition au 04 67 13 45 45.



ORGANISATION

Délai d'accès : 5 jours ouvrés
(délai variable en fonction du financeur)

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



ACCESSIBILITE

Les personnes en situation d'handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Pour tout renseignement, notre référent handicap reste à votre disposition : mteyssedou@ait.fr



PROFIL FORMATEUR

Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention

Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.



CERTIFICATION POSSIBLE

Aucune

Comptabilité niveau 2 – Les opérations courantes

RAPPELS SUR LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

REGLEMENTATION COMPTABLE EN VIGUEUR

- Réglementation comptable en vigueur

LES ACHATS

- Les achats
- Contrôle des factures
- Enregistrement des opérations d'achat :
- Factures, avoirs
- Devises

LES VENTES

- Enregistrement des opérations de vente :
- Factures, avoirs
- Devises
- Comptabilisation des impayés

LA TVA

- Le mécanisme de la TVA
- La TVA sur les débits et sur les encaissements
- Enregistrement de la TVA :
- TVA déductible
- TVA collectée
- TVA à payer ou crédit de TVA
- Auto-liquidation
- Contrôle des comptes de TVA avec la déclaration

ENREGISTREMENT DES OPERATIONS DE TRESORERIE ET DE BANQUE

- Encaissements et décaissements
- Commissions et agios
- Effets de commerce
- Impayés
- Prêts et les emprunts
- Valeurs mobilières de placement

LES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

- Définition d'une immobilisation
- Enregistrement des acquisitions
- Enregistrement des dépenses d'entretien et réparation
- Enregistrement des mises au rebut et cessions

LES CHARGES DE PERSONNEL

- Enregistrement des opérations liées à la paie
- Contrôle des comptes

CONTROLES ET JUSTIFICATION DES COMPTES